# **FORMULAIRE N°2**

# **formulaire D’ENGAGEMENT DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES**

#### POUR LE(LA) DEMANDEUR(EUSE) DE L’AUTORISATION

Je soussigné(e) Cliquez ici pour entrer du texte.

demandeur(euse) de l’autorisation, m’engage à ce que les opérations portant sur les micro-organismes ou toxines soient réalisées dans le respect des bonnes pratiques applicables à ces activités.

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Signature :

#### POUR LE/LA DIRECTEUR(TRICE) DE L’ÉTABLISSEMENT

Je soussigné(e)Cliquez ici pour entrer du texte.

directeur(trice) de l’établissement Cliquez ici pour entrer du texte.

m’engage à ce que les opérations portant sur les micro-organismes ou toxines soient réalisées au sein de l’établissement dans le respect des bonnes pratiques applicables à ces activités, pendant la période de validité de l’autorisation.

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Signature : Cliquez ici pour entrer du texte.

***Tout changement du directeur d'établissement doit être accompagné de l'engagement mentionné au 3° de l'article R. 5139-3 du CSP signé par le nouveau directeur. L'absence de déclaration préalable par le titulaire de l'autorisation dans les cas susvisés expose le titulaire de l'autorisation au retrait immédiat de celle-ci, sans préjudice des poursuites susceptibles d'être engagées.***